

Partie demanderesse		Procureur(s)
Sopropharm	Absente	Me Robert Thiffault (absent) Me Raymond L'Abbé LEGAULT, JOLY THIFFAULT S.E.N.C.R.L. Présent

Partie demanderesse (personnes désignées)		Procureur(s)
Jacques Bourget Pharmacie Jacques Bourget, pharmacien inc. Gestion Jacques Bourget, inc. Pharmacie Jacques Bourget, et Serge Dupras, pharmacien inc. 4226623 Canada inc. Jacques Bourget et Nick Campanelli	Absents	Me Robert Thiffault (absent) Me Raymond L'Abbé LEGAULT, JOLY THIFFAULT S.E.N.C.R.L. Présent

Partie demanderesse (avocats conseils)		Procureur(s)
Sopropharm	Absente	Me Guy Du Pont (absent) Me Jean-Philippe Groleau DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L. Absents

Partie demanderesse (expert)		Procureur(s)
Raymond, Chabot, Grant, Thornton (Me Luc Marcil)	Absent	Me Sarah Woods Me Olivier Archambault Lafond WOODS S.E.N.C.R.L. Présents

Partie défenderesse		Procureur(s)
Le Groupe Jeu-Coutu (PJC) inc.	Absente	Me Yves Martineau Me Frédéric Paré STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L. Présents

Nature de la cause
COMMUNICATION DES PIÈCES À L'APPUI DE LA DEMANDE VISANT LA DÉCLARATION D'INHABILITÉ

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)

Greffier(ière) Maryse Benjamin	Interprète N/A	Sténographe N/A
-----------------------------------	-------------------	--------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début 09:28	Fin 12:25	Audition PM :	Début	Fin
---------------	----------------	--------------	---------------	-------	-----

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

HEURE

- 09:28 **OUVERTURE DE L'AUDIENCE**
Identification des procureurs
- 09:29 **Représentations de Me Martineau**
- 09:32 Référence : à l'arrêt *Succession MacDonald c. Martin* - [1990] 3 RCS 1235, p. 1260
- 09:34 Question du Tribunal
- 09:39 Référence : à l'arrêt *Glegg v. Smith & Nephew Inc.*, 2005 1 R.C.S. 724, p. 739-740, par. 30
- 09:45 **Commentaire du Tribunal**
- 09:48 **Représentation de Me Woods**
- 09:50 Me Woods remet au Tribunal le cahier d'autorités du mis en cause
- 09:50 Question du Tribunal
- 09:52 Me Woods remet au Tribunal le plan d'argumentation du mis en cause
- 09:52 Référence : à la demande de déclaration d'incapacité, p. 5, par. 17, 18
- 09:55 Question du Tribunal
- 09:56 Référence : à la demande de déclaration d'incapacité, par. 27
- 09:57 Référence : au cahier d'autorités, onglet 1, par. 1018, 1220
- 10:00 Référence : à l'arrêt *Glegg v. Smith & Nephew Inc.*, 2005 1 R.C.S. 724
- 10:00 Référence : au cahier d'autorités, onglet 4, p. 7, par. 10
- 10:03 Question du Tribunal
- 10:03 **Commentaire de Me Martineau**
- 10:05 Me Woods poursuit au cahier d'autorités, onglet 4, p. 7, par. 10 et par. 64 à 68
- 10:09 Question du Tribunal
- 10:10 **Commentaire du Tribunal**
- 10:14 Question du Tribunal
- 10:16 Me Woods poursuit

- 10:17 Référence : à l'entente de confidentialité, par. 3
- 10:17 Référence : à la lettre du 2 décembre, par. 2
- 10:19 Référence : aux pièces GJC-3 à GJC-5
- 10:19 Référence : à l'article 235 C.p.c.
- 10:23 Référence : au cahier d'autorités, onglet 5, par. 24
- 10:25 Référence : au cahier d'autorités, onglet 6, par. 39, 43
- 10:27 Référence : au cahier d'autorités, onglet 7, par. 11, 12
- 10:30 Représentation de Me L'Abbé
- 10:31 Me L'Abbé tente de remettre au Tribunal la défense de la défenderesse Le Groupe Jean-Coutu (PJC) et demande reconventionnelle ré-ré-amendée dans le dossier de Michel Quesnel c. Le Groupe Jean-Coutu
- 10:34 **Objection** de Me Martineau si cela implique de mettre en preuve cette défense pour en tirer un argument qui devrait influencer la décision du Tribunal
- 10:35 Échanges entre le Tribunal et Me L'Abbé
- 10:36 Référence : à la pièce GJC-6
- 10:36 Référence : à la défense de la défenderesse, Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. et demande reconventionnelle, par. 206
- 10:37 Question du Tribunal
- 10:38 Me L'Abbé n'insiste pas pour produire la défense et demande reconventionnelle ré-ré-amendée
- 10:39 Réplique de Me Martineau
- 10:40 Question du Tribunal
- 10:43 Question du Tribunal
- 10:46 **Commentaire du Tribunal**
- 10:48 Le Tribunal s'adresse aux procureurs
- 10:50 **SUSPENSION DE L'AUDIENCE**
- 12:19 **REPRISE DE L'AUDIENCE**

No :
500-06-000802-161

Référée
de

Salle
prévue
15.08


Date

Le 8 décembre 2016

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

JT1698

- 12:19 Me Woods s'adresse au Tribunal
- 12:21 Le Tribunal s'adresse aux procureurs
- 12:23 Réserve le 19 décembre 2016 pour une gestion et autres enjeux en lien avec l'audition de la demande en déclaration d'inhabilité advenant que les parties n'arrivent pas à s'entendre relativement à la communication des pièces
- 12:23 Réserve le 11 janvier 2017 pour l'audition des éléments contestés en vue de l'audition de la demande en déclaration d'inhabilité, mais les procureurs confirmeront le 19 décembre 2016 si la date est toujours requise
- 12:25 **FIN DE L'AUDIENCE**


Maryse Benjamin g.a.c.s.